



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

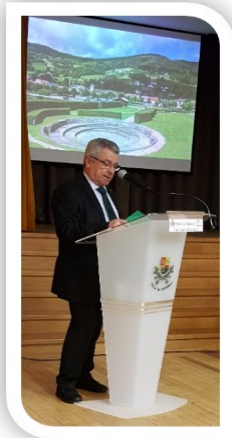
Imprimé par nos soins - Alain VINEL Directeur de la publication

BUSS'Info est sur <http://www.bussang.fr>

N° 35 Janvier 2017

Cérémonie des vœux le vendredi 6 janvier 2017 20 h

Salle des Fêtes de BUSSANG



Bonsoir,

Tout d'abord, permettez-moi de saluer celles et ceux que je n'ai pas encore eu le plaisir d'accueillir ce soir et vous remercier pour vous être déplacés en répondant à mon invitation pour la traditionnelle cérémonie des vœux, malgré le froid et la neige...

Toute l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de votre présence dans notre salle des Fêtes. Je retracerai les événements importants intervenus dans notre village depuis les vœux 2016 et parlerai aussi des réalisations puis des mises en chantier pour 2017 dans un premier temps.

Dans un second temps, je vous parlerai de l'intercommunalité : des syndicats dont nous sommes membres, de la Communauté de communes et du tourisme.

2016 a vu bon nombre de renversements de situations, de modifications et de bouleversements, à la fois dans notre commune, dans notre communauté de communes mais aussi en France et dans le monde.

Pour ma part, je ne retiendrai ce soir, que ce qui concerne Bussang, la communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges et les Syndicats.



LE PPRI :

La parution de la décision préfectorale concernant le **PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations)** au printemps nous a obligés à prendre certaines dispositions de protection et de sauvegarde avec le Camping « Domaine de Champé » et L'Hôpital local aujourd'hui appelé Centre Hospitalier de la Haute Vallée de la Moselle, site de Bussang : protection des biens, mais surtout des personnes.

Les autres dispositions obligatoires que je vous avais indiquées lors des vœux 2016 ont toutes été confirmées. Ainsi le zonage des risques, leur niveau de dangerosité et leurs prises en compte sont entérinés.



LA MAISON DES ASSOCIATIONS :

Début décembre dernier, nous avons pu mettre à la disposition des associations Bussenettes les locaux de l'ancienne Ecole des Garçons. Elles trouvent, dans ce bâtiment, à l'étage, des salles modernes, claires et agréables d'une surface de 20m² environ pour 7 d'entre elles plus une de 12 m². D'accès facile, les personnes à mobilité réduite ne devraient pas avoir de difficultés pour y accéder : un ascenseur est à leur disposition. Au rez de chaussée, deux salles de 90 m² affectées, l'une à l'Harmonie Bussang/St Maurice, l'autre à la Bussenette pour la Bibliothèque. Toutes les salles sont désormais attribuées : une seule est en réserve afin de pouvoir satisfaire d'autres demandes, cette dernière étant prévue aussi pour être partagée. Nous avons décidé de conserver, de revaloriser et réhabiliter ce bâtiment qui fait partie de notre patrimoine immobilier. Car il est de fait, esthétique, idéalement placé au centre du village, avec une belle symétrie des façades au niveau des fenêtres, il possède aussi un porche avant et arrière remarquables. Construit en 1855, il devient l'école communale en 1882. La mairie s'y installe également. En 1908, suite à un incendie sur la place qui détruit un Hospice, un nouveau bâtiment est construit qui abritera la nouvelle mairie, sur la place donc, comme actuellement. En 1969, une chaufferie est installée à l'arrière de l'école, côté église. Au début des années 90, les classes sont regroupées dans l'école des filles : l'école actuelle.

Pour un montant global de 751 956,95 € HT, aidé par l'état à hauteur de 240 000 € et la région 35 540 €, les travaux ont pu être menés à bien grâce aux compétences du cabinet d'architecture Belloncle de St Loup/Semouse assisté du cabinet Normand de St Bresson.

J'en profite pour remercier la Région Lorraine et l'Etat pour leur important concours financier.

Il a fallu une année pour réaliser cette réhabilitation ; les travaux ayant débutés en octobre 2015.

Nous avons eu quelques retards dus au dépôt de bilan d'une des entreprises attributaires mais, au final, tout s'est bien terminé : merci à tous.

Après l'ancienne gare SNCF transformée en Office de Tourisme de Bussang, c'est le second bâtiment auquel nous redonnons vie à travers une nouvelle fonction et que nous rénovons dans le but de conserver notre patrimoine bâti communal.



LA PATINOIRE ET LA HALLE DE LA MOULINE :

En février, nous avons décidé l'installation d'une patinoire sur la place de la Mouline.

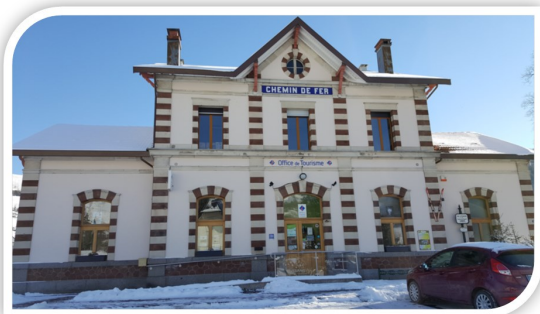
La neige s'étant faite attendre l'hiver dernier, comme cet hiver d'ailleurs, pour augmenter les activités de notre station, nous avons pensé à la location d'une patinoire synthétique afin d'occuper nos vacanciers mais aussi les habitants pendant les vacances scolaires.

En raison du succès constaté, il nous a paru judicieux de l'acquérir d'autant que le coût de cette location venait en déduction du prix d'achat. Je remercie ici le Conseil départemental qui nous a versé une aide de 7 706 €. Nous voyons aujourd'hui que ce fut une bonne idée car le succès est là auprès des patineurs, petits et grands. Je veux remercier le « Camping Domaine de Champé » qui a cru en notre projet. Actuellement, c'est encore Jean-Mi qui fait vivre cet équipement. Effectivement, l'appel à candidature pour son exploitation n'a pas été fructueux et le camping, cet hiver, s'est à nouveau porté volontaire. Merci.

Cependant, la patinoire n'étant pas couverte, la fréquentation restait dépendante de la météo ; il a été décidé de la couvrir et donc de faire l'acquisition d'une halle : la « Halle de la Mouline »

Construite juste avant l'été, elle a permis l'économie de la location du chapiteau en été.

Cet été sous la Halle, les Marchés des producteurs les mardis en soirée, les animations les vendredis soirs des diverses associations locales sans oublier le feu de la St Jean des conscrits, la Fête Villageoise du 15 août des parents d'élèves, toutes ont pu ainsi bénéficier d'une assurance contre les intempéries et voir la fréquentation de leur manifestation augmenter.





L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

Il y a un an, jour pour jour, je vous disais combien il était important de se mettre en conformité avec les lois environnementales et d'avoir un assainissement individuel conforme. L'opération lancée afin d'obtenir des aides de l'Agence de Bassin Rhin-Meuse et du Conseil Départemental pour les habitants désireux de faire ces travaux est maintenant terminée. Il est juste que les habitations non raccordables au réseau d'assainissement collectif puissent obtenir des aides substantielles.

Sur la cinquantaine d'habitations jugées « non conforme » la moitié seulement a bien voulu profiter de cette opportunité. Aujourd'hui le bilan est très positif puisque pour la grande majorité d'entre eux, l'installation a coûté en moyenne 3 000 € à son propriétaire. Le montant total des aides allouées pour cette opération, se monte à 196.498,32 €, somme qui a été directement déduite de la facture globale. C'est une opération qui reste blanche pour la commune, je le rappelle.



L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Depuis plus de 10 ans maintenant, notre réseau d'alimentation en eau potable est défectueux. Nous avons été mis en demeure par l'Etat de remédier à la porosité du réseau et ainsi de prélever moins d'eau dans le milieu naturel. Un système de comptage des débits a été mis en place dans différents endroits de Bussang, avec un relevage informatique automatique (la télégestion). Il nous est possible maintenant d'avoir une vision plus claire de la localisation des fuites éventuelles, et des endroits où notre réseau est vraiment défectueux. Une aide de 48 305€ nous a été accordée par l'agence de bassin Rhin-Meuse pour cette opération.

En parallèle, la 1^{ère} phase de travaux plus importants sera lancée cette année. Ainsi le changement de la conduite allant de la Kinsmuss au réservoir du Chalet Luc Colin, sera réalisé en 2017. La fin de l'ensemble des travaux est toujours prévue en 2022.



Restons sur le thème de l'eau, mais cette fois **d'eau de source de montagne** : le dossier est lourd et complexe, je schématise volontairement. Nous entrons dans la phase d'agrément auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les dossiers montés pour la qualité des eaux par notre Hydrogéologue et la technique de mise en bouteilles par le futur embouteilleur, se finalisent. Il est toutefois impossible de dater précisément les différentes échéances.



L'ANNÉE 2016 A ÉTÉ AUSSI POUR BUSSANG :

- La remise des clés aux locataires de Vosgélis du bâtiment réservé aux personnes à mobilité réduite près de l'église en février,
- La réalisation d'une piste ludique à Larcenaire qui permettra de diversifier l'offre aux skieurs confirmés, dès cet hiver.
- La réalisation de deux itinéraires « Via Cordata » aux roches de Rochelotte à Larcenaire, en complément de celui de la Roche de L'Ours à La Bouloie.
- Le classement de l'orgue de l'église devenu effectif. Après les stalles, l'autel, le chemin de croix, les lustres, c'est le 5^{ème} objet protégé de l'église Bussenette.
- La confirmation de notre 2^{ème} fleur au concours des Villes et Villages fleuris.
- Une saison record pour le Théâtre du peuple : 34 000 spectateurs. Bravo à toute l'équipe de permanents, aux membres de l'association, à tous les bénévoles et bien sûr aux artistes, professionnels et amateurs....



L'ANNÉE 2017 QUANT À ELLE, VERRA :

La réfection de la Place de la Mairie et de la rue du Théâtre jusqu'à l'embranchement de la route de Sauté. Ce n'est pas un projet nouveau, en voici l'historique.

La première action concernant la Place remonte à 2009, en juillet, nous avons fait un essai grandeur nature sur les conseils du CAUE (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges*). Vous devez vous en souvenir ? avant même que l'expérience ait quelques heures, une pétition circulait déjà dans les commerces de la Place. Cette expérience a duré un mois et un registre « Comodo / incomdo » était à la disposition de tous en mairie du 23 juillet au 21 août 2009.

Pour une majorité d'entre vous, la réponse était favorable, toutefois, quelques conseils judicieux étaient prodigués, quelques inquiétudes aussi au sujet de l'arrêt des bus et des places de parking persistaient. Le problème des bus a été résolu par la suite avec la réfection de la place de la gare. Restait l'hostilité des commerçants de la Place qui, outre la pétition, écrivaient à la Préfecture pour manifester leur mécontentement...

Une réunion avec eux était programmée le 8 septembre 2009. Deux réunions publiques allaient suivre les 29 août 2013 et 24 octobre 2014. La salle des fêtes était comble prouvant ainsi, s'il en était encore besoin, l'importance du centre du village pour les habitants de Bussang et combien la réussite de ce projet vous tient à cœur.

Le choix du maître d'œuvre en 2014 est suivi d'une enquête auprès des riverains pour les divers branchements à réaliser. L'avant projet est établi en juillet 2015, avec prise en compte des nouvelles contraintes : **Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)** et accessibilité.

La sécurité primant sur l'accessibilité, le niveau de la Place ne sera pas surélevé et les commerçants pourront demander des dérogations concernant l'accessibilité auprès de l'Etat.

Les travaux entreront dans la phase de réalisation dès la fin de cet hiver. Ils seront interrompus en été pour la période touristique et les Estivales du Théâtre ainsi qu'en hiver pour des raisons évidentes d'intempéries. Ils sont prévus sur 2 ans afin de ne gêner ni les vacanciers, ni les commerces et étaler le financement sur deux exercices. Une réunion avec les commerçants sera organisée afin que chacun puisse mesurer les gênes engendrées par ces travaux et en connaître le phasage ; tout sera fait pour les minimiser.

Actuellement les plans sont visibles en mairie. Ils ne devraient pas évoluer, sauf décision de l'Architecte des Bâtiments de France : ces travaux se trouvant dans le périmètre de protection du Théâtre du Peuple.

D'un coût global d'un million d'euros : 1^{er} lot de 915 611,50€, le second de 81 545€, nous serons aidés par l'Etat à hauteur de 149 595€ et 31 500€ par le Département : merci à eux. Les travaux seront réalisés par une entreprise locale, TRB. La sortie de l'école sera sécurisée au maximum et tous les réseaux aériens seront enfouis.

Nous sommes en attente des aides éventuelles de la Région et du Parc des Ballons pour la partie éclairage public.



L'INTERCOMMUNALITÉ :

Nous n'avons pas fait l'objet d'une fusion avec une autre communauté et avons pu rester les 8 communes de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges (CCBHV), ensemble : le seuil de population nous le permettait. Certes nous avons vu la démission de notre Président M St Tramzal, en début d'année et l'élection de M D Peduzzi, mais la gestion des affaires courantes n'amène pas de remarques particulières.

La loi NÔTRE oblige toutefois, la prise de compétences nouvelles par les Communautés de communes. **C'est le cas du Tourisme.**

Cette compétence était redevenue communale en 2014 après que la C/C ait refusé de l'exercer. C'était donc à chaque commune de se charger de l'accueil des vacanciers, de la promotion touristique et de sa commercialisation éventuellement.

Seules les deux communes classées « commune touristique », St Maurice et Bussang, ont exercé ce rôle de manière professionnelle. L'importance du tourisme n'étant plus à démontrer pour chacune d'elle.

La prise de cette mission tourisme par la C/C est donc actée depuis le 1^{er} janvier dernier.

Nous avons été informé fin d'année 2016, que notre classement en « station de tourisme » était caduc au 1^{er} janvier 2018 et donc devait être renouvelé en 2017. Il faut impérativement que nous conservions ce classement « Station de tourisme », datant de 1921, et qui a permis au Casino de s'implanter chez nous.

Pour ce classement, il nous faut un Office de Tourisme de 1^{ère} catégorie.

Actuellement notre OT est de 2^{ème} catégorie. Pour passer en 1^{ère} catégorie, il faut augmenter la qualité, la quantité des services offerts mais aussi le nombre de personnel.

La loi NÔTRE, prévoit également que les communes « Classées de tourisme » peuvent demander une dérogation pour garder leur office de tourisme communal. Cette loi vient d'ailleurs d'être promulguée le 28 décembre dernier (JORF du 29 décembre). C'est tout récent.

Dans les conditions actuelles, la CCBHV ne me paraissait pas en mesure d'assurer à Bussang un OT de 1^{ère} catégorie dès ce printemps. Le tourisme, il faut bien l'avouer, n'est pas une priorité pour une partie importante de notre territoire communautaire malheureusement. Devant cet état de fait, j'ai proposé lors du conseil municipal du 16 décembre dernier, de délibérer afin de conserver notre OT au sein de la Commune et d'engager les formalités pour obtenir le renouvellement du classement en « station de tourisme ». Ces décisions ont été prises à l'unanimité.

Grace au professionnalisme d'Adeline et d'Isabelle, nous avons mis en place depuis 4 ans, un OT performant dans notre vallée et nous ne pouvons pas nous permettre de le voir se déliter et voir réduire à néant tous nos efforts: Il est trop important pour l'économie touristique locale, pour l'économie locale en général.

Un cabinet spécialisé dans le tourisme nous aidera dans cette démarche de labellisation. La 1^{ère} réunion téléphonique a eu lieu ce matin même avec le cabinet Protourisme.

Comme pour les bâtiments, les classements de la Station de Bussang font partie de notre patrimoine et nous devons veiller à les conserver pour l'avenir et les transmettre à nos successeurs.

Enfin, le Cabinet Cimbô Conseils continuera à intervenir sur les stations vosgiennes, donc à Bussang, afin de poursuivre ses actions des années dernières : amélioration de la signalétique, de l'offre touristique et de la cohérence des



LES DÉCHETS MÉNAGERS :

Toujours des incivilités mais la police communautaire peut désormais verbaliser. Des efforts ont été faits, seule une minorité ne tient aucun compte de la propreté des lieux publics et de leur salubrité...

Un mieux est tout de même constaté autour des Points d'Apports Volontaires. Nous devons, avec l'aide de la C/C, continuer à sensibiliser les propriétaires de locations saisonnières, afin qu'ils informent correctement les vacanciers des règles de ramassage des déchets ménagers sur



L'ÉPURATION :

Comme l'année dernière, je veux vous dire mon opposition et celle des délégués Bussenets au tarif d'épuration pratiqué par le syndicat d'épuration du Thillot pour les habitants de notre commune. Je vous rappellerai qu'en 2012, nous avons déjà demandé notre retrait de ce syndicat, n'étant plus concerné par la station du Thillot ; Qu'en 2014, nous avons demandé un tarif de zone afin de stopper l'augmentation des factures du Syndicat : peine perdue : nous avons essuyé un nouveau refus.

Cette année encore, en 2017, nous allons voir une augmentation substantielle du tarif par m³ d'eau usée traité par la station du Thillot alors que les effluents Bussenets sont assainis ici, à Bussang.

Par ailleurs, il nous faudra bientôt prévoir l'agrandissement de la station Bussenette. En effet, la STEP de Bussang est saturée en période touristique, sa capacité équivalente aux 1750 habitants étant dépassée. Nous ne pourrons plus étendre aussi notre réseau à d'autres habitations. Ce qui risque de nous contraindre à une baisse de constructions neuves dans les zones prévues par le zonage d'assainissement collectif arrêté il y a 2 ans.



L'OPÉRATION « GRAND SITE DU BALLON D'ALSACE »:

C'est un événement important pour notre secteur de montagne qui donnera du sens aux divers projets, en accord avec la symbolique du lieu pour un développement raisonné et durable. Bussang est concerné car nous faisons partie, avec d'autres communes voisines, du périmètre de protection des sites du Ballon mais aussi du Rouge Gazon, des Neufs Bois et de la Planche des Belle Filles. Ce sera le premier Grand site Classé en France ayant des stations de ski... La population locale, doit être impliquée afin de mieux comprendre la démarche : il n'y aura cependant, pas de contraintes spécifiques supplémentaires mais simplement, une prise de conscience de la particularité du site.



LES CHANGEMENTS ADMINISTRATIFS :

L'état a décidé de notre rattachement à la sous-préfecture de Saint-Dié des Vosges depuis ce 1^{er} janvier. Cela ne devrait pas poser trop de problèmes, les services de l'Etat étant essentiellement présents à Epinal.

Par arrêté du 19 décembre dernier, M le Préfet a acté un **Scot** (*Schéma de cohérence territoriale*) Massif des Vosges. Cela aura pour conséquence une harmonisation de l'architecture de montagne, des divers aménagements, en tenant compte justement, des particularités de notre montagne.

En ce début d'année, je veux remercier mes adjoints et l'ensemble des membres du conseil municipal qui ont participé aux diverses réalisations de 2016. Il reste beaucoup à faire pour la réussite du projet de réfection de la Place de la Mairie/rue du Théâtre et je vais devoir encore compter sur leur implication cette année. A quelque niveau que ce soit, tous ont oeuvré au mieux pour gérer les intérêts collectifs des Bussenettes et Bussenets.

Remercier les membres des associations qui se sont investis en milieu scolaire, pour faire fonctionner les NAP, partageant leurs compétences, leurs passions dans des domaines variés et donnant de leur temps libre au service des enfants.

Remercier les membres du CCAS pour leur aide précieuse lors de la préparation et du service du repas des anciens, qui aura lieu cette année le 14 mai, ainsi que pour le choix des colis de Noël.

Remercier les membres des différentes commissions communales : révision des listes électorales, des impôts directs, jury des maisons fleuries etc...

Remercier également l'ensemble du personnel communal : les services administratifs, techniques, scolaires et périscolaires pour le travail accompli tout au long de l'année. Ce n'est pas toujours facile mais sous l'autorité de la responsable des services, Marjorie, tous ont su trouver l'action adéquate au service des Bussenets.

Merci également à tous les amoureux des fleurs qui embellissent leurs habitations et par conséquent, l'ensemble de la commune.

Nous faisons le maximum pour améliorer la qualité de vie des Bussenets et des vacanciers sans remettre en péril l'équilibre financier de notre commune. Aucun emprunt n'a été sollicité en 2016 malgré les lourds investissements.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous renouvelle tous mes **vœux** pour cette nouvelle année, à vous et à ceux qui vous sont chers : santé, travail, bonheur, réussite et réalisation des projets qui vous tiennent à cœur tout en ayant une pensée pour ceux qui souffrent : problème de santé, familiaux ou de chômage.

Avant de vous inviter à trinquer ensemble à cette nouvelle année, j'aimerais vous renouveler ma conviction qu'à Bussang, nous avons en main les atouts pour faire face aux nouveaux enjeux de société, aborder l'avenir en confiance, sans céder au pessimisme voire au défaitisme auxquels les événements extérieurs, la conjoncture actuelle nous y incitent parfois, hélas.



**Le Maire
Alain VINEL**

Bonne Année 2017

